

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

/RW
71104
Objet

Admissions en non-valeurs
C.A.R.E.L.

DATE DE CONVOCATION

21 juin

DATE D'AFFICHAGE

21 juin

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 23

Nombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le vingt quatre juin à 18 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M^e DUFOUR

Étaient présents : MM. DUFOUR, TETARD, BUJARD, STIPAL, BUCHET,
COLLE, BARDE, KONTRON, NAULIN, DOIREAU, RIVIERE, LACHAUD,
BROTREAU, BERLAND, LANDRY, BOUCHET, DELAIR, BOUTET, PAPEAU,
TAP, BARRIERE, Mmes FAVIERE, BIDEAU.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DOMECQ par M. BUJARD
Melle FOUCHÉ par M. DUFOUR

Absents : MM. de LIPKOWSKI, LARGETEAU

Monsieur LANDRY a été élu Secrétaire.

Par note en date du 27 avril 1971, M. le Receveur
Municipal a dressé l'état des produits irrecouvrables. Un titre émis
en 1967 concernant les droits de stage au C.A.R.E.L. dûs par M.
ERIC Michel, n'a pu être recouvré, l'intéressé n'ayant pu être
retrouvé par les services de police.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du
17 juin 1971,

DECIDE :

- d'admettre en non-valeurs le titre n° 260 émis en 1967 (budget
annexe du C.A.R.E.L.) d'un montant de 450 F.

Approuvé par 25 voix.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

RÉCÉPISSÉ EXPÉDIÉ le

29-JUIN 1971

Sous-Préfecture
de ROCHEFORT



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,